

Montréal, le 1er juin 2018

**Après 5 ans d’attente : nous voulons notre Stratégie pour l’emploi !**

Chaque année, du 1er au 7 juin, a lieu la semaine québécoise des personnes handicapées afin de contribuer à bâtir une société plus inclusive. Toutefois, en ce 1er juin 2018, une question demeure sans réponse : quelle est la place des personnes en situation de handicap en emploi ? En mars dernier, le Québec et une bonne partie de la classe politique ont été émus par la décision de Walmart de renvoyer ses employés ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l’autisme, critiquant avec véhémence la décision de la multinationale et implorant cette dernière à faire marche arrière. Depuis ce temps, où en sommes-nous ? Avons-nous déjà oublié que plusieurs personnes en situation de handicap n’ont pas encore d’emploi ? Le travail est un excellent moyen pour nous d’intégrer la société et nous voulons y contribuer.

Le 22 mai dernier, le gouvernement du Québec a dévoilé sa Stratégie nationale sur la main-d’œuvre 2018-2023 avec un investissement total de 1,3 milliard de dollars. Or, sur un total de 47 mesures prévues, une seule concerne spécifiquement les personnes handicapées afin de favoriser leur intégration au marché du travail avec un investissement de 37 millions de dollars, dont 8 millions sont déjà financés sur 5 ans. Or, depuis maintenant cinq longues années, les personnes en situation de handicap attendent que la deuxième phase de la Stratégie nationale pour l’intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées soit publiée. Cette obligation légale qui tarde à arriver constitue des occasions ratées d’emploi pour nous.

Parlons également de la discrimination systémique en emploi des personnes en situation de handicap. En effet, ces dernières peinent à se trouver un emploi, à le conserver ou à obtenir une promotion. Elles occupent fréquemment des emplois qui ne correspondent pas à leurs aspirations ou pire, doivent se tourner vers le programme de solidarité sociale après l’obtention d’un diplôme, ne trouvant pas d’emploi en raison d’absence d’opportunités professionnelles. En 2018, est-ce une réalité acceptable ou pourrions-nous au contraire faire preuve d’ouverture à la différence ?

La semaine québécoise des personnes handicapées doit véritablement mettre l’accent sur l’inclusion des personnes en situation de handicap et le meilleur moyen est nécessairement par l’emploi. Nous souhaitons qu’il y ait une véritable synergie pour permettre l’inclusion et le maintien en emploi des personnes handicapées et, pour ce faire, tous les acteurs de la société sont concernés à différents niveaux. En cette période de rareté de la main-d’œuvre, tous (gouvernement, employeurs, entrepreneurs, employés, etc.) doivent mettre de côté ses préjugés et valoriser le bassin de travailleurs disponibles que constituent les personnes en situation de handicap.

C’est sans gêne que nous exigeons de notre gouvernement une véritable Stratégie de l’emploi pour les personnes handicapées. Nous voulons une annonce rapide avec des mesures et des investissements financiers dignes de nos ambitions.

Avec le débat créé par l’affaire « Walmart » il est plus qu’évident que la société québécoise est en phase avec une telle Stratégie !

Véronique Vézina

Présidente de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

La COPHAN a pour mission de rendre le Québec inclusif afin d’assurer la participation sociale pleine et entière des personnes ayant des limitations fonctionnelles et leur famille. Elle regroupe plus de 50 groupes nationaux, régionaux et locaux des personnes ayant des limitations fonctionnelles.